



73^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies
3^{ème} commission
Point 65 de l'ordre du jour
**Rapport du Haut-commissaire
des Nations Unies pour les réfugiés**
Report of the United Nations High Commissioner for Refugees

New York, le 31 octobre 2018

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Nous avons lu avec intérêt le rapport annuel du Haut-Commissaire et sommes préoccupés par les tendances qui y sont décrites. Le nombre de personnes déplacées n'a cessé d'augmenter ces dernières années et les solutions pour contenir cette croissance et offrir des solutions durables sont largement insuffisantes.

Ma délégation souhaite commenter trois points: 1) le Pacte mondial sur les réfugiés 2) les besoins de protection 3) le déplacement interne. Mais avant cela, je souhaite remercier le personnel du HCR et celui de ses organisations partenaires pour leur engagement sans faille au service des personnes déplacées et apatrides. Leur travail s'effectue souvent dans des contextes où ils sont victimes de violences ou d'actes d'intimidation. Ma délégation saisit cette occasion pour leur rendre un hommage appuyé.

Monsieur le Président,

Le **Pacte mondial sur les réfugiés**, visant à un meilleur partage du fardeau et de la responsabilité, a été salué par la grande majorité des Etats présents lors de la dernière consultation formelle. La Suisse se réjouit de la réaffirmation d'éléments clé pour le régime de protection des réfugiés, notamment le droit de demander l'asile, le principe de non-refoulement et le respect des principes humanitaires. La Suisse salue par ailleurs les références dans le Pacte à d'autres phénomènes de déplacement forcé, y compris celui dû à des désastres.

Ce n'est qu'ensemble que nous arriverons à répondre aux défis mondiaux. La Suisse invite donc tous les Etats à endosser le Pacte par le biais de la résolution omnibus et à s'engager pour sa mise en œuvre.

La Suisse met elle-même diverses mesures en place, comme en témoigne notre investissement accru dans l'éducation, y compris dans les situations d'urgence, ce dont bénéficient aussi les réfugiés. En outre, la Suisse continue à soutenir le HCR par des financements non liés pour plus de 40% de sa contribution. Elle a par ailleurs aussi lancé des projets spécifiques à des pays et situations pilotes du CRRF, et soutient notamment la Durable Solutions Initiative (DSI) en Somalie.

Monsieur le Président,

La Suisse se réjouit de la réaffirmation répétée par le HCR du **caractère central de la protection**. La sécurité et la possibilité de vivre dans la dignité sont des objectifs prioritaires de toute action humanitaire. Le leadership du HCR pour la protection dans le système humanitaire des Nations Unies reste clé, y compris en lien avec le régime légal de protection internationale spécifique aux réfugiés.

La Suisse soutient le HCR dans sa lutte contre la fraude, la corruption et surtout les abus commis envers les personnes déplacées ou le harcèlement sexuel à l'intérieur de l'organisation. Comme l'a rappelé récemment le Haut-Commissaire, il n'y a pas de place au HCR pour ceux qui commettent de telles actions.

Nous notons aussi la référence aux réformes visant à rapprocher les compétences du terrain – et encourageons le HCR à renforcer de façon efficace les bureaux régionaux, sans pour autant affaiblir ses capacités globales. L'intégrité technique des programmes du HCR dans des domaines comme l'eau, l'assainissement et les abris est essentielle à son mandat de protection.

Monsieur le Président,

Le nombre de **personnes déplacées à l'intérieur de leur pays** atteint à ce jour presque 42 millions, le double de celui des réfugiés. Nous saluons la référence par le Haut-Commissaire au récent plan d'action connu sous l'acronyme GP20 – ainsi que le rôle moteur que le HCR a joué à cet égard. Nous espérons que cette initiative, et d'autres, permettra de redonner aux besoins des personnes déplacées dans leur propre pays l'attention nécessaire – mais aussi de galvaniser l'action en faveur des déplacés au niveau national et régional.

La Suisse soutient le HCR dans la mise en œuvre des conclusions de la revue opérationnelle mandatée en 2017 par le Haut-Commissaire. Le HCR pourrait-il informer le comité permanent en 2019 sur les mesures prises dans ce cadre ? Le Haut-Commissaire pourrait-il par ailleurs fournir des propositions d'actions pour la communauté internationale ?

Pour conclure, la Suisse réitère son plein soutien au HCR dans l'exécution de son mandat. Elle continuera à soutenir le HCR en particulier dans les 3 domaines prioritaires que j'ai cités : la mise en œuvre du Pacte mondial sur les réfugiés la protection, et la question des personnes déplacées internes.

Je vous remercie.

Mr Chairman,

We read with interest the annual report of the High Commissioner and are very concerned about the trends it describes. The number of displaced persons has risen constantly in recent years, and attempts to contain this increase and provide long-term solutions for refugees and displaced persons are far from adequate.

My delegation would like to raise three main points: 1) the global compact on refugees 2) protection needs 3) internal displacement. But first, Switzerland would like to thank the staff of the UNHCR and its partner organisations for their unwavering commitment in the service of displaced and stateless persons worldwide, often working in contexts where they themselves are victims of violence or intimidation. My delegation takes this opportunity to pay them a heartfelt tribute.

Mr Chairman,

The global compact on refugees, which aims to ensure that the related costs and responsibilities are more evenly distributed, was welcomed by the vast majority of states present at the last formal consultation.

Switzerland welcomes the reaffirmation of key elements of refugee protection, including the right to seek asylum, the principle of non-refoulement and respect for humanitarian principles. Switzerland also welcomes the references in the compact to other types of forced displacement, including that caused by natural disasters.

It is only by coming together – through a collective approach to the compact – that we will be able to respond to the global challenges we face. Switzerland therefore calls on all states to affirm this text through the omnibus resolution and to commit themselves to its implementation.

Switzerland is itself implementing various measures, as shown by our increased investment in education, including in emergency situations, which also benefits refugees. In addition, Switzerland continues to support the UNHCR with financial contributions, more than 40% of which are non-earmarked. It has also launched pilot projects in specific countries and contexts of the CRRF, including support for the Durable Solutions Initiative in Somalia.

Mr Chairman,

Switzerland welcomes the UNHCR's repeated reaffirmation of the **centrality of protection**. Security and the ability to live in dignity are key objectives of all humanitarian action. The UNHCR's leadership in the area of protection in the UN humanitarian system remains crucial, including in relation to the specific international legal protection mechanisms for refugees.

Switzerland supports the UNHCR in its fight against fraud, corruption and, above all, abuse of displaced persons and sexual harassment within the UNHCR. As the High Commissioner recently pointed out, there is no place in the UNHCR for those who commit such acts.

Switzerland also notes the reference to reforms aimed at bringing skills closer to the field and it encourages the UNHCR to effectively strengthen its regional offices, without weakening its global capacity. The technical integrity of UNHCR programmes in areas such as water, sanitation and shelter is an essential part of its protection mandate.

Mr Chairman,

The number of internally displaced persons today stands at almost 42 million – twice as many as the number of refugees who fall under the UNHCR's mandate. We welcome the High Commissioner's reference to the recent 'GP20' action plan, and the leading role that the UNHCR has played in this regard. We hope that this and other initiatives will help to refocus attention on the needs of internally displaced persons, and also galvanise action for internally displaced persons at the national and regional levels.

Switzerland supports the UNHCR in the implementation of the conclusions of the operational review, which was mandated in 2017 by the High Commissioner. Could the UNHCR inform the Standing Committee in 2019 about the measures taken within this framework? Could the High Commissioner also provide proposals for action by the international community?

To conclude, Switzerland reiterates its full support for the UNHCR in the implementation of its mandate. It will continue to support the UNHCR in particular in the three priority areas I have mentioned: the implementation of the global compact on refugees, protection, and the issue of internally displaced persons.

Thank you.